

Séance du 25 juin 2025

**PRESENTS** : MM VANDERSTRAETEN R., Bourgmestre ;  
DELPOMDOR D., KELIDIS M., MONNIEZ C., CANGE S., HOSLET G.,  
Echevins

SAVINI A.M., MARIR K., WATTIEZ F., CIAVARELLA S., WALLEMACQ H.,  
MEUNIER Q., DELGUSTE B., CORNELIS A., HENRARD J., LAURENT L.,  
de DUVE C., LEMAIRE V., BELIN C., MARDENS T., LIENARD A.,  
Conseillers

BILOUET V., Directrice Générale

---

LE CONSEIL COMMUNAL,

Délibérant en séance publique;

Considérant l'affiliation de l'Administration communale à CENEO ;

Considérant le Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Considérant que l'Administration communale doit, désormais, être représentée à l'Assemblée générale de l'intercommunale par 5 délégués, désignés à la proportionnelle, 3 au moins représentant la majorité du Conseil communal ;

Qu'il convient donc de définir clairement le mandat qui sera confié à ces 5 délégués représentant notre Administration communale à l'Assemblée générale ordinaire de CENEO du 27 juin 2025 ;

Considérant que le Conseil doit, dès lors, se prononcer sur tous les points de l'ordre du jour et pour lesquels il dispose de la documentation requise ;

Considérant qu'il convient donc de soumettre au suffrage du Conseil tous les points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale de CENEO ;

Le Conseil décide d'approuver :

le point 1) de l'ordre du jour, à savoir : Rapport de gestion du Conseil d'administration et du Collège des contrôleurs aux comptes ;

**par** .....

le point 2) de l'ordre du jour, à savoir : Rapport annuel de rémunérations du Conseil d'administration;

**par** .....

le point 3) de l'ordre du jour, à savoir : Comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2024 – Approbation ;

**par** .....

le point 4) de l'ordre du jour, à savoir : Décharge à donner aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice 2024;

**par** .....

le point 5) de l'ordre du jour, à savoir : Décharge à donner aux membres du Collège des Contrôleurs aux comptes pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice 2024 ;

**par** .....

le point 6) de l'ordre du jour, à savoir : augmentation de la prise de participation en W<sup>3</sup> Energy  
;  
**par** .....

le point 7) de l'ordre du jour, à savoir : Dissolution de la société en nom collectif IPFW – Prise  
de retrait ;  
**par** .....

le point 8) de l'ordre du jour, à savoir : Dissolution de la société anonyme SIBIOM – Prise de  
retrait ;  
**par** .....

le point 9) de l'ordre du jour, à savoir : Nomination d'un réviseur pour une période de trois ans;  
**par** .....

le point 10) de l'ordre du jour, à savoir : Renouvellement de la composition des organes de  
gestion;  
**par** .....

Le Conseil décide,

- de charger ses délégués à cette Assemblée de se conformer à la volonté exprimée par le  
Conseil communal en sa séance du ..06/2025 ;
  - de charger le Collège de veiller à l'exécution de la présente délibération ;
- Copie de la présente délibération sera transmise :  
- à CENEO (boulevard Mayence 1/1 à 6000 Charleroi) pour le 26 juin 2025 au plus tard  
([sandrine.leseur@ceneo.be](mailto:sandrine.leseur@ceneo.be))

PAR LE CONSEIL :

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

Véronique BILOUET



Roger VANDERSTRAETEN